

M. Orlikow: Une question supplémentaire. Le président du Conseil du Trésor songe-t-il effectivement à intervenir dans les négociations afin que, lorsque les postiers et leurs dirigeants traitent avec le gouvernement, ils dialoguent directement avec le ministre au lieu de s'entretenir avec un haut fonctionnaire qui doit obtenir l'assentiment du ministre avant de présenter des offres?

L'hon. M. Drury: Je remercie le député pour son conseil sur la façon de négocier. Tout ce que je puis dire, c'est que si ma participation semble servir un but utile, je collaborerai volontiers.

L'AGRICULTURE

QUÉBEC—MESURES EN VUE D'ENRAYER LA PÉNURIE DE GRAINS DE PROVENDE

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Agriculture.

Les meuniers du Québec éprouvent beaucoup de difficulté à se procurer des grains de provende, et ce à cause de l'ouverture de la saison de navigation pour fins d'exportation. Le ministre est-il au courant de cette situation et, dans l'affirmative, quelles mesures entend-il prendre pour y remédier?

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je sais que plusieurs minoteries de l'Est du Canada, non seulement au Québec mais dans les Maritimes également, ont depuis quelques jours, de la difficulté à obtenir des quantités suffisantes de grains de provende. J'ai demandé à l'Office des provendes d'enquêter et de faire rapport dès que possible en suggérant les remèdes à apporter immédiatement. Une étude préliminaire semble indiquer qu'il n'y a pas eu assez de commandes passées à l'avance pour ces grains, peut-être parce qu'on n'a pas su prévoir une demande plus forte que celle de l'an dernier.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA PROPOSITION DE M. NIXON AU SUJET DES RESSOURCES NATURELLES SOUS-MARINES

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Je voudrais poser une question au premier ministre suppléant.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, j'attendrai qu'on ait fait silence. Le gouvernement du Canada a-t-il discuté avec le gouverne-

ment des États-Unis de la proposition du président Nixon, selon laquelle tous les pays renonceraient à leurs prétentions aux ressources naturelles sous-marines au-delà d'une profondeur de 200 mètres? Si oui, quelle a été la réaction des représentants du gouvernement canadien devant leurs homologues des États-Unis?

L'hon. G. J. McIlraith (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le gouvernement étudie les propositions du président Nixon en vue de préciser dans quelle mesure elles s'éloignent de la position antérieure. Avant qu'on ne se soit prononcé, je ne puis rien ajouter.

L'hon. M. Hees: Une question supplémentaire. Quand le gouvernement a-t-il l'intention de discuter ces propositions avec le gouvernement américain et de faire connaître sa position aux Canadiens sur cette très importante affaire?

L'hon. M. McIlraith: Lorsque nous aurons terminé cette étude, c'est-à-dire sous peu.

L'hon. M. Hees: Devons-nous vraiment attendre si longtemps, monsieur l'Orateur?

LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS DE L'OTAN ET DES SIGNATAIRES DU PACTE DE VARSOVIE

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Je voudrais poser une question au premier ministre suppléant ou au secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures. Comme la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN débutera demain à Rome, sauf erreur, le ministre est-il disposé à faire une déclaration à la Chambre sur toute politique gouvernementale concernant les mesures appropriées qui pourraient être prises, afin que l'OTAN d'une part et les membres du pacte de Varsovie en viennent à réduire réciproquement leurs troupes?

L'hon. C. M. Drury (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Je suis sûr que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aura des discussions sur ce sujet au cours de la réunion de Rome. A son retour, il sera peut-être en mesure de faire rapport à la Chambre.

L'hon. M. MacLean: Le gouvernement compte-t-il appuyer la proposition du secrétaire au Foreign Office tendant à la mise sur pied par les pays de l'OTAN d'une commission permanente qui, dans cette question importante des réductions de troupes, servirait d'organe de liaison pour l'étude des relations Est-Ouest.